



Éditorial

Un bel été, plein d'énergie avant un hiver plein d'espoir !

Oui, c'était un bel été, où l'on a enfin pu se retrouver, se voir, parler, échanger. Certes avec encore beaucoup de précautions mais nous étions là ; trop contents d'être ensemble et de planter des arbres ou de chanter des vieux tubes.

Vous le constaterez dans ces pages, la vie associative a repris et c'est tant mieux car nos associations ont bien souffert ces deux dernières années de ne pas savoir si elles pouvaient ou pas organiser leurs manifestations habituelles et dans quelles conditions. Donc la vie a repris dès le soleil revenu et aussi il faut bien le dire à la faveur d'une couverture vaccinale qui petit à petit a protégé le plus grand nombre.

Le conseil municipal a pu tenir ses réunions et avancer sur plusieurs dossiers, notamment concernant les voies communales et le plan d'adressage. Il aura dès cette fin d'année des décisions importantes à prendre sur le projet de rénovation thermique de l'ancien bâtiment de l'usine. À l'heure où tous les niveaux de collectivité s'engagent dans des opérations de réduction de la consommation d'énergie, Gluiras n'est pas en reste. Les belles réalisations que sont la chaufferie collective au bois déchiqueté qui alimente 6 bâtiments, la toiture photovoltaïque de l'école qui en fait un bâtiment à énergie positive, ont montré la voie. La CAPCA à son niveau vient de produire un plan stratégique pour définir ses orientations en matière énergétique et les actions qu'elle souhaite mettre en œuvre pour favoriser un meilleur équilibre entre production et consommation locales d'énergie. À nous de nous inscrire dans ces actions.

Si le dossier du plan climat air énergie territoriale (PCAET) de la CAPCA fait consensus, d'autres dossiers intercommunaux auront mobilisé beaucoup... d'énergie pour faire valoir l'intérêt de la commune. La collecte des ordures ménagères va changer cela va demander un effort de tri de la part de tout le monde et un comportement civique irréprochable de la part de chacun ; c'est le prix à payer pour que la taxe n'augmente pas ! Les débats sur la gestion de l'eau potable ont abouti à un redécoupage étonnant mais qui paraît viable techniquement et stable financièrement ; la commune restera attentive sur ces 2 points.

L'énergie à Gluiras, c'est aussi et d'abord nos jeunes. Les très jeunes d'abord : 27 enfants à l'école, un effectif en augmentation à la rentrée 2021 grâce aux nouveaux venus au village. Les moins jeunes ensuite, nos 4 membres du conseil municipal des jeunes, sont pleins d'enthousiasme et d'envie de voir leur projet de terrain de bosses se réaliser, et ça avance ! Enfin, nous avons eu l'honneur d'accueillir cet automne deux personnalités à l'énergie plus discrète mais bien réelle : Mr François Arsac, président de la CAPCA et Mme Isabelle Arrighi, secrétaire générale de la Préfecture et



sous-préfète de l'arrondissement de Privas. Chacun dans leur domaine de compétence ont pu apprécier le dynamisme et l'énergie de la commune. Et puis ces derniers jours, l'hiver est arrivé, accompagné de son manteau de neige et de ses frimas. C'est le moment où le temps passe moins vite, où l'esprit s'évade plus facilement en se projetant vers des temps meilleurs. Le temps de l'espoir.

Je vous espère tous en bonne santé et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Ali-Patrick LOUHALA, maire

Sommaire

Conseil municipal
Vie communale - travaux
Dossier : énergie
Intercommunalité
Vie associative
Agenda - Infos pratiques

Conseil municipal en direct

(résumé des délibérations par séance)

Séance du 23 avril 2021

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **a retiré** la délibération 20210305-011 (qui avait fixé les taux des impôts locaux sans prendre en compte les incidences de la réforme de la taxe d'habitation désormais compensée par l'Etat) – voir Gluiras Infos 21 - et fixé à nouveau le taux de taxe sur le foncier bâti à 27.58% et sur le non bâti à 46.89% (comme en 2020) ;

- **a approuvé** la décision modificative n°1 du budget principal permettant d'ajuster des dépenses et des recettes apparues en cours d'année ;

- **a approuvé** la proposition de déléguer au centre de Gestion du personnel de l'Ardèche la consultation et la négociation d'un contrat groupé d'assurance des risques statutaires ;

- **a approuvé** la demande d'adhésion de la commune de St Laurent du pape au SIVU SAIGC ;

- **a refusé** les offres d'achat de Mr THÛNI d'une part pour différentes parcelles, propriétés de la commune à Antrolles et de Mr GUEUNDJIAN d'autre part pour des parcelles communales à Giffon ;

Par 6 voix pour et 5 abstentions, le conseil a accepté de louer certaines parcelles propriétés de la commune à Antrolles à l'EARL Armand, et chargé le maire d'établir et de signer un bail rural avec l'EARL Armand

Le conseil à l'unanimité :

- **a attribué** une subvention de fonctionnement de 80 € pour 2021 aux associations : Brasse Bouillon, Les Légrémis et une subvention spécifique pour le Trail des Châtaigniers édition 2021 à hauteur de 100 € (Mr LOUAHALA n'a pas pris part au vote pour ces attributions) ;

- **a accepté** différentes cessions et échanges de terrain au lotissement de l'Hermet permettant de régulariser l'alignement de la voirie et des terrains riverains avec Mr ANDRÉ d'une part et de Mr et Mme CHABAS, actuels propriétaires d'autre part (cessions) et approuvé les échanges entre Mr et Mme LEENEN et la commune,

Par 10 voix pour et 1 abstention, le conseil a approuvé les échanges de terrains entre Mr SERVANT et la commune au lotissement de l'Hermet et autorisé le maire à signer les actes notariés ;

Le conseil municipal à l'unanimité

- **a approuvé** le déclassement de la voie communale interne au hameau de Saint-Martin et l'échange de cette parcelle contre les lots détachés de la propriété de Mr Méot, correspondant à

l'emprise de la voie communale actuelle, et autorisé le maire à signer les actes notariés ;

- **a accepté** la cession à titre gratuit de quelques m² de terrain permettant une meilleure giration des camions pour accéder à la chaufferie communale en contrepartie de la réfection de l'entrée arrière de la propriété Ressler, et a autorisé le maire à signer les actes notariés qui en découlent ;

- **a approuvé** le déclassement d'une surface définitive de 29 m² prise sur le domaine public communal, rue de la bourgeat, accepté la cession à titre gratuit de la parcelle ainsi détachée, à l'Echoppe du Bon Berger, et autorisé le maire à signer tous les actes correspondants ;

Séance extraordinaire du 07 juin 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé l'attribution du marché de travaux de voirie pour 2021 à l'entreprise *Les goudronneurs ardéchois* pour un montant de 50 297 € HT soit 60 356 € TTC et autorisé le maire à signer l'acte d'engagement et les pièces nécessaires à la passation, à l'exécution et au règlement de ce marché.

Séance du 24 juin 2021

Le conseil municipal à l'unanimité

- **a approuvé** la décision modificative n°2 permettant de rectifier la section d'investissement du budget principal équilibrée en dépense et en recettes à 6 200 €

Par 7 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre, **le conseil municipal a prescrit** la modification simplifiée du PLU et chargé le maire de désigner le bureau d'études chargé de conduire cette modification simplifiée, d'établir et de signer les actes nécessaires ;

Par 6 voix pour et 5 voix contre, **a attribué** une subvention de fonctionnement de 75 € à l'association *Comité des Fêtes de Gluiras* pour l'année 2020 (montant avant règlement 2021) ;

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **a attribué** une subvention de fonctionnement de 80 € pour 2021 à l'association *Ensemble & solidaires*, ainsi qu'au *Comité de l'Ardèche de la ligue contre le cancer* et une subvention exceptionnelle de 250 € à l'association *Brasse Bouillon* sur présentation d'un bilan financier faisant apparaître le déficit réel de la manifestation.



Séance du 10 septembre 2021

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **a validé**, la liste des voies et habitations du plan d'adressage sous réserve de dernières modifications mineures ;

- **a adopté** le nouveau tableau de classement des voies communales et chargé le maire de transmettre ce tableau à la DDT et aux services des routes du département.

- **a fixé** les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLU comme suit :

o Mise à disposition du dossier en mairie pendant un mois pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45), et mise en ligne sur le site internet de la mairie pendant la même durée,

o Affichage aux portes de la mairie des dates et heures de mise à disposition et de consultation, et publication de ces mêmes informations sur le site internet de la mairie et dans un journal d'information locale diffusé dans le département, au moins huit jours avant le début de la mise à disposition,

o Mise en place en mairie d'un registre où le public pourra formuler ses observations pendant la durée de cette mise à disposition.

o Présentation en conseil municipal, du bilan des observations formulées pendant la mise à disposition du public

- **a approuvé** la décision modificative n°3 du budget principal pour intégrer les remboursements de cautions des loyers, équilibrée en dépenses et

en recettes à 2 500 € ;

Par 10 voix contre et 1 voix pour,

le conseil municipal a refusé la modification de l'exonération de la TFB pour les constructions nouvelles à usage d'habitation et donc maintenu cette exonération à 100% afin de favoriser l'installation de nouveaux habitants.

Séance du 22 octobre 2021

Par 9 voix pour et 2 voix contre,

le Conseil Municipal a attribué une aide sociale de 400 € constituée pour moitié de la collecte des habitants et de l'aide du CCAS à Mme KLEIN et Mr BERNARD suite au cambriolage de leur atelier de bijouterie ;

Par 7 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre,

le Conseil Municipal a approuvé l'engagement dans la démarche de labellisation du rocher de St Jean au titre de Géosite du PNR des Monts d'Ardèche et chargé le maire de présenter cette demande auprès du PNR ;

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **a approuvé** le rapport n°1 de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) de la CAPCA, évaluant les charges liées aux fournitures d'ordinateurs portables pour les enfants de CM2 des écoles de la CAPCA et la subvention versée à l'association « Ecran village » ;

- **a rejeté** le rapport n°2 de la CLECT sur le transfert des eaux pluviales urbaines considérant que l'évaluation de ces charges est notoirement surestimée par rapport à la réalité et que les travaux pourtant désormais à charge de la CAPCA, continueront d'être effectués par les agents communaux ;

- **a approuvé** le rapport n°3 de la CLECT, relatif aux charges transférées pour la maîtrise de l'énergie et conseil en énergie partagée et pour les accueils de loisirs agréés du mercredi ;

- **a approuvé** la convention d'attribution du fonds de concours CAPCA 2021 pour les dépenses de voirie et autorisé le maire à signer cette convention ;

- **a adopté** le Plan Communal de Sauvegarde qui détermine les responsables communaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques et a chargé le maire de le transmettre aux autorités de sécurité civile ;

- **a approuvé** le renouvellement de l'adhésion au contrat groupe d'assurance du personnel avec le CDG 07

- **a accepté** le renouvellement de la convention avec la *Fondation 30 millions d'amis* pour une nouvelle campagne de stérilisation de chats errants à hauteur de 5 chats et a autorisé le maire à signer cette convention.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

Mr Gérard GIUDICELLI (La Blache des Combes) ; Mr ROUVEYROL habitant la Grangette ; Mr CHAMBONNET bien connu à Plos ; Mme FOURNIOLS ancienne habitante de Cols .

NAISSANCE :

Vadim HEYRAUD est arrivé à Moulancher au mois de juin ; Jean-Noël et Florine, les parents sont ravis mais voudraient bien dormir !

NOUVEAUX HABITANTS :

De nouveaux visages sont apparus au village : Marion SALES et ses 4 enfants occupent désormais un appartement à la Maison Rose ; Mme FOLLY, Mr SALLES et leurs 4 enfants sont installés dans l'ancienne poste ; Thibault MALZIEU, Laure PERROT et Claire DORION ont investi Le Tribble pour y créer un lieu de ressourcement pour les engagés dans l'action humanitaire de retour en France après des missions souvent éprouvantes dans des pays en souffrance.



Mme FOLLY, Mr SALLES et leurs enfants

MARIAGES :

Le 22 mai, premier mariage du mandat et première célébration pour le maire, Ali-Patrick LOUAHALA presque aussi ému que les mariés : Géraldine CHARRE et Christian LEXTRAIT. Le second fut international : Mlle Yaelle ZWIST (fille de Mme Véronique VERGOZ demeurant à Mours) a épousé Mr Aid ZAIDI, citoyen Israélien, le 28 juillet.

Enfin, le 31 juillet, les locaux de l'étape, Miliana GRONDIN et Jacques SERVANT ont

dit oui devant Mr le maire et Mr le curé. Trois mariages dans l'année à Gluiras, il y a longtemps qu'on n'avait pas vu ça !



Miliana GRONDIN et Jacques SERVANT



Géraldine CHARRE et Christian LEXTRAIT

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Un 14 juillet multiple pour rattraper le retard

C'était le jour de la fête nationale, l'été était enfin là et la pandémie nous laissait enfin un peu de répit. Nous étions réunis pour célébrer la fête nationale française, et depuis près de 2 ans en matière de fête, nous avions du retard à rattraper. C'est pourquoi, le conseil municipal avait décidé de grouper plusieurs manifestations : la traditionnelle plantation (et arrosage) du Pibou, l'accueil des nouveaux habitants de Gluiras (depuis 2020), un temps de remerciement aux employés communaux et enfin les félicitations aux jeunes bacheliers de Gluiras. Une journée dense donc et au final une fête réussie.

Accueil des nouveaux habitants de Gluiras

Le maire a ouvert cette journée par un message de bienvenue aux nouveaux habitants de Gluiras depuis la place de la liberté : 9 ménages se sont installés en 2020 soit 13 adultes et 6 enfants ! 6 nouveaux foyers étaient dénombrés en juillet 2021 soit 9 adultes et 4 enfants. Gluiras est une commune vivante et ouverte à toutes les générations, riche de sa vie associative (quand le covid ne la perturbe pas ...) et fière de son patrimoine qui ne demande qu'à être mis en valeur.

Le Pibou, tradition ardéchoise et quasi-nationale qui a un peu évolué à Gluiras, puisque désormais c'est chaque année qu'un nouvel arbre est planté, non plus aux abords de la maison du nouvel élu, mais dans l'espace public et c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui offre l'apéritif à la population. Un premier arbre (liquidambar styraciflua) avait été planté



par le maire sur la place du village en novembre 2020 en toute discrétion, il était grand temps de l'arroser. Les 3 nouvelles élues du conseil (Christine Garnier, Elisabeth Delarbre et Eline Viallet) ont choisi de planter un arbre nourricier, un prunier Stanley, aux abords de la salle des fêtes pour compléter l'alignement commencé. L'occasion pour la 2eme adjointe de souligner la place des femmes dans la vie démocratique (voir encadré).

Les 8 jeunes bacheliers de la commune ont reçu des félicitations méritées, doublées d'un cadeau à chacun sous forme d'une entrée pour le spectacle de leur choix dans le programme 2021/22 du théâtre de Privas.

Enfin, le personnel municipal qui fait de son mieux pour répondre aux besoins des habitants, tant sur le plan administratif que technique a été félicité publiquement pour son engagement et son travail au service de tous, travail pas toujours visible ou vu mais bien réel.

Le repas républicain qui a suivi, préparé et servi par les conseillers municipaux, a permis aux uns et autres de se retrouver, de faire connaissance et/ou de participer au concours de pétanque organisé autour de la salle des fêtes.

Ce moment de retrouvailles a été l'occasion pour le maire de faire un bilan d'étape de l'action du conseil municipal depuis son installation en mai 2020. Des réalisations modestes pour le moment auxquelles s'ajoutent la gestion de l'important patrimoine communal et le fonctionnement régulier de la mairie.



EXTRAIT DU DISCOURS DE CHRISTINE GARNIER, 2EME ADJOINTE

« (...) Nous sommes trois nouvelles élues femmes et je voudrais saluer les hommes et surtout les femmes qui au travers de l'histoire ont combattu pour la citoyenneté des femmes, à commencer par leur droit à pouvoir voter.

C'est juste après la révolution, le 22 décembre 1789 que l'assemblée nationale exclue les femmes du droit de vote bien qu'elles n'eussent pas un véritable droit de vote car il était limité à de rares affaires locales.

Olympe De Gouge écrira « la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » en 1791. Elle dira :

« Si la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle a alors aussi le droit de monter à la tribune ». Son combat n'obtiendra pas gain de cause et elle sera guillotinée. D'autres poursuivront cette bataille, notamment plus tard les suffragettes. Des hommes soutiendront ses femmes, qui veulent être reconnues en tant que citoyennes, en portant un projet de loi à la chambre des députés mais le Sénat s'y opposera maintes fois.

Depuis Alger en 1942, le Général De Gaulle annonce son projet politique : « Dès l'ennemi chassé du territoire, les hommes et les femmes de chez nous éliront l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement aux destinées de la nation ».

Le 21 avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes en France par une ordonnance. Elles exerceront ce droit pour la première fois en 1945 pour des élections municipales. J'ai voulu par ce petit tour d'histoire rappeler combien la démocratie est le fruit d'un long combat et qu'il nous appartient à chacune et chacun de la préserver par des valeurs de citoyenneté. »



Mme la sous-préfète en visite à Gluiras

Samedi 6 novembre 2021, Madame Isabelle ARRIGHI, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Ardèche, sous-Préfète de l'arrondissement de Privas était en visite à Gluiras répondant à l'invitation du Maire pour inaugurer différentes réalisations de la mairie réalisées grâce à l'aide de l'Etat, mais aussi pour lui faire part des attentes de la commune pour ses projets à venir.

Sa visite a débuté à 10h par une réunion de travail avec le conseil municipal au cours de laquelle une présentation succincte de la commune, de ses contraintes et de ses atouts a été faite. Les projets communaux ont ensuite été présentés et notamment la rénovation thermique du bâtiment de l'usine au village qui va demander un financement important. Mme la Secrétaire Générale a assuré la mairie de l'intérêt du projet dans le cadre du plan de relance et de transition énergétique initié par l'Etat. Les représentants du conseil municipal des jeunes, également présents ont pu exposer à Mme la sous-préfète leur projet de terrain de bosses pour VTT et leur motivation de voir cette réalisation aboutir rapidement.

La matinée s'est poursuivie par l'inauguration du monument aux morts rénové et de l'espace du souvenir en présence des représentants de l'ONAC, et du Souvenir Français qui ont participé au financement de cette rénovation et de l'entreprise Court qui a réalisé le rechapissage du monument. Moment de recueillement pour le public présent dont Mme Laetitia SERRE, conseillère départementale et maire de Beauvène, les anciens maires de Gluiras, les présidents d'associations et les membres du conseil municipal à l'écoute de Mr André Théoule de l'Union départementale du Souve-

ESPACE DU SOUVENIR

nir Français. Bien que la cérémonie n'ait pas un caractère officiel, ce qui aurait nécessité un protocole plus rigoureux, une gerbe a été déposée et une minute de silence a été observée à la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour défendre nos libertés.

Au cours de la présentation des réalisations communales financées par l'Etat, Mme ARRIGHI a été très intéressée par la construction de la résidence Paul SERRE dont elle a même pu visiter un appartement à l'improviste. Le repas au Relais de Sully lui a permis de rencontrer Mr et Mme LAMBERT, gérants de l'établissement qui a bénéficié du plan France Relance suite aux fermetures administratives de 2020 et 2021, liées à la crise du Covid.

Enfin, la journée s'est achevée par la visite de l'exploitation agricole d'Etienne Fayard à Rioufol, et des 2 bâtiments avec toiture solaire photovoltaïque qui viennent d'être construits et produisent autant d'électricité que le village en consomme !

Une belle journée enrichissante pour tous où la représentante de l'Etat a pu se rendre compte de la réalité du terrain et du dynamisme de la commune de Gluiras.

L'Échoppe du Berger
ouvert 7j/7
04 75 30 42 25

L'Épicerie 8h-13h / 16h-20h
produits du terroir

Le Restaurant
spécialités libanaises et arméniennes
pizzas
cuisine traditionnelle

Salle panoramique
Le Village - 07190 GLUIRAS

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
Gibiers - poissons selon saison

Sabarot

Tél. 04 75 66 60 08 - fax : 04 75 66 62 24
charles-andre.sabarot@orange.fr
Saint pierre-celle 07190

CHATEAU BROWN
PÉSSAC - LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

Le Relais de Sully à GLUIRAS 07190

Auberge
Restaurant gastronomique
chambres
Menus - Carte -
Salle pour réception et séminaire

Siret 843 137 621
Tél : 04 75 64 10 28

CITOYENNETÉ

1ERES RÉUNIONS DE QUARTIERS DU MANDAT



Les réunions de quartier étaient un engagement de la campagne municipale, l'épidémie de Covid a largement limité cette volonté, aussi quand la liberté de se réunir est enfin revenue, la décision de tenir ces réunions a été prise rapidement pour « profiter du créneau ». La diffusion de l'information a pu avoir quelques ratés mais l'important était de renouer le contact avec les gluirassous ; c'est ce qui a été fait au début du mois d'août 2021.

Ces 6 réunions de quartier versant Eyrieux à Magny, versant Glueyre à Plos, Vallée de l'Eyrieux à Geyx, haut de la commune aux Ecluses, La Fargatte, et le village) ont réunis en moyenne une quinzaine de personnes (de 10 à plus de 30). Elles ont été l'occasion de faire un bilan rapide des 18 mois d'exercice du mandat municipal, de donner des perspectives pour les prochains mois et d'entendre les avis et remarques des habitants.

Les principaux sujets abordés ont été bien sûr la voirie et l'entretien des voies communales, mais pas que ...

Ces échanges directs avec la population permettent au conseil municipal et au maire, de détecter des petits problèmes et d'y apporter une solution souvent simple : ici une rampe départementale en toute sécurité, ailleurs une coupe d'eau sur la voie communale ou l'installation d'un bac à compost, etc.

Inversement, c'est aussi l'opportunité pour la

municipalité de faire savoir que certaines demandes des habitants s'inscrivent dans une démarche communale plus large qu'elle ne maîtrise pas complètement mais sur laquelle elle tente de peser : collecte des ordures ménagères, vitesse des véhicules sur les départementales, état du réseau téléphonique fixe, arrivée de la fibre ...

En fin de réunion, le verre de l'amitié offert par la mairie et les préparations de chacun ont facilité les échanges et mis du liant dans les relations de voisinages.

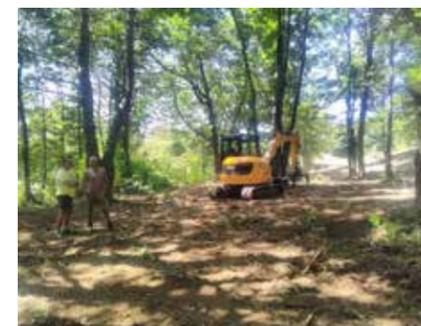
MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

Au cours des deux dernières années, plusieurs demandes de permis de construire ou de déclaration de travaux ont dû être refusées au regard du règlement actuel du PLU, approuvé en décembre 2018. Après en avoir débattu une première fois en février 2021, le conseil municipal a décidé d'engager une modification simplifiée du PLU de la commune en juin.

De quoi s'agit-il ? Cette procédure dite « simplifiée » prévue aux articles L.153-36 à 48 du code de l'urbanisme, permet d'effectuer des adaptations mineures du règlement sans toucher au zonage qui demanderait une procédure beaucoup plus lourde. Les modifications proposées portent donc sur des points particuliers du règlement comme par exemple : la surface minimale imposée aux habitations pour permettre leur extension, les règles d'implantation par rapport aux limites séparatives en zone A, les prescriptions concernant les annexes, l'implantation des panneaux solaires à proximité des habitations ou les formes architecturales contemporaines sous réserve de s'intégrer dans l'environnement bâti et naturel des alentours. Sur le plan de zonage, quelques bâtiments susceptibles de changer de destination sont repérés.

La modification simplifiée du PLU étant prescrite (délibération du 24 juin 2021), les modalités de mise à disposition du public du projet de modification ont été, elles aussi, arrêtées (délibération du 10 septembre). Le projet de modification simplifiée pourra donc être consulté en février 2022 et pendant un mois, à la suite de quoi le conseil municipal fera le bilan de cette consultation et amendera (ou pas) son projet avant de l'approuver définitivement. Les dates de cette consultation seront communiquées dans la presse locale et sur le site internet de la commune.

RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AVEC LA FFC ARDÈCHE



On le sait, le conseil municipal des jeunes a un projet qui lui tient à cœur : créer un terrain de bosses à Gluiras. Au printemps, accompagnés de quelques élus, ils avaient rendu visite à leurs homologues de St Fortunat sur Eyrieux pour voir l'installation réalisée dans la commune et comprendre comment ils s'y étaient pris. Au retour, tout le monde avait bien compris la nécessité d'être épaulé par des spécialistes pour concevoir le circuit, et suivre les travaux ; il fallait aussi vérifier que les terrains communaux mis à disposition pour cette réalisation, à proximité du terrain de tennis et du théâtre de verdure à L'Hermet pouvaient convenir.

Pour cela une demande de conseil a été adressée à la fédération française de cyclisme de l'Ardèche qui possède un expert en la personne de Jean Marc Martel, ancien champion de France de BMX. Rendez vous fut donc pris et le 16 août dernier, les jeunes ont pu parcourir, mesurer et arpenter le terrain avec le champion.

Il faut préciser que le terrain bien embroussaillé avait été nettoyé auparavant grâce aux engins de Raphaël Munier. Sur place les enfants ont écouté et suivi les recommandations de Jean-Marc pour la conception du terrain et la disposition des bosses ; départ en hauteur, ici un virage entre les arbres, là un double, plus loin un chameau ou une chaise, et retour pour finir en légère pente ; autant de profils qui devront être réalisés avec soin pour faire du terrain un vrai circuit de bosses. Avantage : ça coûtera bien moins cher qu'une structure métallique !

Cette rencontre était une première étape qui a permis de confirmer tout l'intérêt de travailler avec la FFC 07 et un véritable expert. Les plans et les détails des profils à réaliser sont arrivés en mairie ces derniers jours. Prochaine étape : chiffrer le coût des travaux et solliciter les aides auprès des financeurs. Les jeunes sont déjà au travail !

PLAN D'ADRESSAGE



Vous les avez certainement aperçus cet été sillonnant la commune pour repérer les voies communales, tablette numérique autour du coup, listes et cartes à la main, capteur sur la tête, roulette de mesure devant eux, c'était les fantassins de l'adressage : Theo Armando de la société SignaConcept, aidé de Daniel Delarbre, de Jean Delarbre et de Marcelle Michel. Il fallait bien tout ce monde pour parcourir les 55 km de voies desservant les 101 hameaux de la commune.

La société Signaconcept a été missionnée par la mairie pour réaliser la conception de ce plan d'adressage, obligatoire pour toutes les communes. Cette mission a aussi été l'occasion de mettre à jour le tableau de classement des voies communales.

Le comité de suivi de ce plan d'adressage a eu pour premier travail de proposer un nom aux plus de 70 rues, places, routes, chemins, et impasses de la commune. Pas de bouleversement notable dans les dénominations mais quelques principes simples pour que tout le monde s'y retrouve : une route dessert plusieurs hameaux, un chemin dessert un seul hameau ou maison, les rues sont présentes uniquement au village. Le nom des routes est déterminé par le hameau le plus éloigné, par exemple la route des Ribes doit son nom au dernier hameau desservi, bien qu'elle traverse Marjanoux et Magny. Si la route est accessible à ses 2 extrémités, elle prend le nom du hameau intermédiaire : exemple la route de la Fargatte (D230) à la Bruge (D264) >>>



BRUNET AUTOMOBILES
51 Grande rue
07190 Saint Sauveur de Montagut
Tél. 04 75 65 41 66
ggebrunetautomobiles@gmail.com



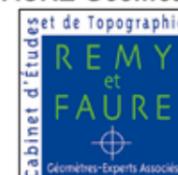
PLOMBERIE

Sylvette Ranc

645, route de Charensol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

BUREAU DROME
20, Avenue de la Libération
26000 VALENCE
Tél: 04 75 43 46 18
Fax: 04 75 42 71 23
remyfaure26@orange.fr



BUREAU ARDECHE
12, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 37 03
remyfaure07@orange.fr
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél: 04 75 44 51 80

prend le nom de route de La Rabaste, ainsi pas de confusion possible que l'on vienne d'un côté ou de l'autre.

Une fois les voies nommées, il a fallu attribuer un numéro aux bâtiments situés sur ces voies. C'est là que la casquette de Théo est entrée en action. Equipée d'un capteur GPS, la casquette mesurait la distance parcourue depuis le début de la voie et donnait le futur numéro de l'habitation. Ainsi les maisons de Chalan auront des numéros allant de 5914 à 6017, puisque situées entre 5.9 et 6 km du début de la route de Chalan. Ce n'est qu'après bien des vérifications, pour n'oublier personne, ni aucun bâtiment, que le conseil municipal a approuvé cette liste d'adressage. Il ne lui restait plus qu'une dernière étape et pas des moindres : choisir le modèle des plaques de rue et des numéros qui seront installés à partir de l'année prochaine.

Ni tape à l'œil, ni trop discret, le choix s'est porté sur un fond clair et une écriture suffisamment visible. La mise en place des panneaux et de leur support quand c'est nécessaire sera assurée par les agents communaux à partir de janvier 2022. Les numéros des maisons seront fournis à chaque habitant, charge à eux de les placer à l'entrée de leur maison de façon visible. Chacun devra ensuite bien informer tous ses correspondants de la nouvelle numérotation pour que les courriers ne se perdent pas ou soient retournés « adresse non conforme ». Une information détaillée sera faite au moment de la pose des panneaux et de la distribution des numéros. ■

sarl SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
 AGRÉGATS - LIVRAISON
 Les Bruas
 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
 04 75 30 66 82
 06 72 00 39 04

GEDIMAT
 Thierry COURBY
 725, route de Valence
 07380 LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
 le samedi de 8h à 12h
 thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54



VIE SCOLAIRE

Rentrée 2021

L'accueil de nouveaux habitants sur notre commune grâce aux logements locatifs communaux a permis d'augmenter le nombre d'enfants à l'école. En effet, l'effectif qui était de 23 élèves en fin d'année scolaire au mois de juin 2021, est passé à 27 élèves inscrits au mois d'octobre 2021. Ainsi la classe maternelle accueille : 2 enfants en petite section (PS), 5 en moyenne section (MS) et 7 en grande section (GS). La classe élémentaire de son côté accueille : 6 élèves au cours préparatoire (CP), 1 élève en cours élémentaire 1ère année (CE1), 5 au cours moyen 1ère année (CM1) et 1 en cours moyen 2ème année (CM2). A cet effectif devrait s'ajouter en cours d'année 2 nouvelles inscriptions. L'école de Gluiras a donc de l'avenir devant elle pour quelques années. L'équipe pédagogique est inchangée avec Marlène Desmays, institutrice de la classe maternelle et par ailleurs directrice

de l'école, Margot Chansard enseignante pour les primaires, et enfin Anne Felix dans les fonctions d'assistante de l'école maternelle.

Equipement et projets

L'évolution des effectifs entre maternelles et primaires nécessitait quelques investissements. C'est ainsi que 8 bureaux de classe ont été achetés par la commune pour offrir de meilleures conditions matérielles aux élèves de la classe élémentaire. Les bureaux précédents soit détériorés, soit de petite taille devaient être remplacés.

En 2022, les enfants pourront s'initier à la natation ; le projet de sortie à la piscine de Vernoux est renouvelé pour cette année scolaire et aura lieu au mois de mai 2022.

TAXI NURY
 04 75 65 62 88
 Communes de Stationnement
 ALBON D'ARDECHE ST PIERREVILLE
 MARCOLS LES EAUX ST SAUVEUR DE MONTAGUT

Philippe Bertrand
 - Terrassement
 - Assainissement
 - Travaux publics
 - VRD
 - Travaux forestiers
 06 81 83 82 87
 04 75 66 31 89
 philippe.bertrand07@orange.fr

TRAVAUX



Rechampissage du monument aux morts

Le monument aux morts rend hommage aux gluirassous morts pour la France. D'abord installé à la mairie dans la salle du conseil municipal à l'étage et peu visible, il a été déplacé en 1990 par Alain Risson, ancien maire, sur la place du village pour le rendre à la vue de tous. Cet emplacement permet de célébrer à l'abri de la circulation les commémorations officielles dues à nos anciens. Ce bas-relief en béton moulé bien qu'abrité des intempéries, subissait les assauts du climat montagnard de Gluiras, et les noms s'effaçaient peu à peu. Cela méritait une réfection, c'est ce qui a été entamé sous l'ancien mandat en 2019 avec l'aide de l'ONACVG et du Souvenir Français. Le travail de rechampissage, c'est-à-dire de peinture du fond des lettres gravées, a été confié à l'entreprise Court et s'est effectué en juillet 2021, quand le covid nous a enfin donné du répit.



Aire de jeux pour enfants

Il était grand temps de s'occuper de l'aire de jeux sur la place du village. Pas aux normes, rapetassé à de nombreuses reprises, passerelle, toboggan et escalier devenaient dangereux. Le projet initié sous la précédente municipalité s'est concrétisé cette année. Le covid a un peu ralenti les choses mais ça a été l'occasion de faire participer le conseil municipal des jeunes au projet. Leur avis n'a pas été inutile puisque le choix initial de la structure a évolué et pour un prix équivalent. L'Etat et la Région Auvergne Rhône Alpes ont apporté leur financement à ce projet dont le reste à charge pour la commune est de 5 781€ soit 30% du cout total. Au final, un équipement répondant aux normes de sécurité (sol souple notamment) et qui a immédiatement été adopté par les petits gluirassous.

Rampe et garde-corps au village

C'est une demande qui a émergé des réunions de quartiers. Un certain nombre de lieux dans le village présentaient des risques de chutes pour les piétons. La réclamation a été entendue et grâce au savoir-faire de l'entreprise Roure des Ollières une rambarde en fer dépoli a été posée sur le mur au-dessus des WC publics devant l'ancienne cure. Ce garde-corps permet de sécuriser les personnes adultes et enfants qui s'assoient sur le mur et risquent de basculer en contre-bas. Entre la place basse ville et l'impasse basse-ville, c'est une rampe qui a été installée dans l'escalier reliant ces deux espaces pour permettre aux personnes âgées notamment

d'emprunter cet escalier sans danger. Enfin au pied du marronnier et du panneau de départ des randonnées, le grillage bas très abîmé a été remplacé par une clôture basse équivalente au garde-corps. Bravo à l'entreprise Roure pour ces réalisations simples mais parfaitement intégrées à l'ambiance du village et adaptées à la sécurité des usagers.

Le comité de fleurissement fait des merveilles

Sous la houlette de Marc Tauleigne, ces dames mais aussi le conseil municipal des jeunes se sont employés au début de l'été à fleurir le village. Il faisait chaud en ce mois de juin, mais le résultat était magnifique et pendant tout l'été ! Merci à vous, mesdames et à toi Marc, qui nous faites un village fleuri et qui veillez à l'arrosage pendant les mois chauds ! Et puis merci aussi à ceux qui mettent quelques fleurs devant leur porte et apportent ainsi de la couleur aux rues du village.





TRAVAUX VOIRIE

Goudronnage 2021

Comme tous les ans les travaux de voirie se sont déroulés à la fin de l'été en deux temps : d'abord la réfection de 2 voies particulièrement abimées : Le chemin du Bois et la route de La Croix. La route de Chalan dans sa partie la plus au nord et donc qui souffre le plus en hiver méritait aussi de grosses réparations. Viennent ensuite les travaux dits d'emplois à l'émulsion où l'on répare les dégâts du gel ou du ruissellement, on rebouche les trous, on pose des rustines pour que le revêtement tienne encore quelques temps. Ainsi la route du Haut Vernet, celle de Palix, du bois de Geyx, le chemin de la grange de Puaux, et d'autres cette année.

Il faut savoir que le programme de voirie s'élabore dès le début de l'année. Nous faisons appel au service des routes du conseil départemental qui dans le cadre d'une assistance technique aux communes nous accompagne à moindre coût. L'inspection des voies communales se fait dès la sortie de l'hiver, ce qui permet de chiffrer les besoins en réfection et en réparation en vue du marché public de travaux. L'appel d'offres est lancé vers le mois de mai pour être attribué début juin ; cela permet à l'entreprise attributaire de préparer les chantiers pour la fin de l'été. Cette année ce sont les Goudronneurs Ardéchois qui ont été retenus pour ce marché de voirie pour un coût total de 60 356€ fort heureusement atténué par une aide de la CAPCA de 10 000 €. Quoiqu'il en soit, le résultat fait le bonheur des riverains !

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ces travaux.

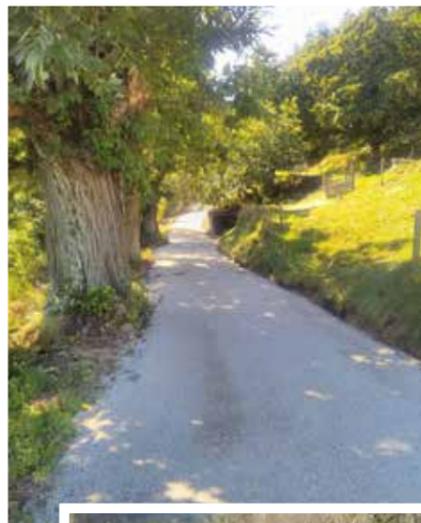


Opération fossés

C'est une nécessité, à la fin de l'été mais aussi parfois en hiver, il est temps de curer les fossés avant que les grosses pluies de l'automne n'emportent le revêtement des voies. Une campagne de nettoyage des fossés, programmée de longue date a donc été effectuée cet automne : route de Plos, du Pral, de Palix pour ne citer que les principales. Là où le tractopelle et la mini pelle ont parlé, les épisodes cévenols sont passés sans se faire remarquer ...

Service hivernal, déjà !

Cette année, la commune investit dans le matériel nécessaire à la voirie hivernale. La vieille saleuse donnait des signes de faiblesse et surtout gaspillait le sel plus qu'elle ne le dispersait. Un changement s'imposait, nous l'avons complété par une paire de chaînes neuves. Il n'y aura pas eu à attendre Noël pour étrenner ce matériel ; la neige est tombée ce 6 décembre. L'occasion de rappeler que les opérations de déneigement sont confiées à Éric Armand pour le haut de la commune et le village et à Nathanaël Viallet pour le versant Eyrieux et le bas de la commune. Les agents communaux complètent ces tournées avec le tractopelle communal.



Gabin, UN ADO QUI VOUS VEUT DU BIEN

Le visage de Gabin s'éclaircit facilement d'un sourire. Un sourire franc, charmant, généreux. C'est un garçon qu'on croise plus souvent sur deux roues qu'à pieds. Il est féru de vélo et pédale comme on marche, escaladant les escaliers, les murets, et arpentant le village d'un bout à l'autre, sans faiblir. Personnage notoire du bourg de Gluiras, il porte déjà en lui la flamme d'un honnête homme, qui met la nature au sommet de sa liste de valeurs. D'une curiosité insatiable, il étonne par sa sociabilité et son côté avenant, qui n'est pas le symptôme de tous les adolescents.

Né en 2008 à Carpentras, il s'installe à Gluiras en 2010 avec son papa Eric, électricien. Gabin a déjà un demi-frère Léo, qui ne vit pas avec lui, et une petite sœur Maëli, qui a agrandi la tribu quelques temps plus tard. Eric s'occupe de ses deux enfants avec amour et simplicité. Sur la place du village, rien n'échappe au gamin, sa vision à 360 degrés lui permet de nouer très vite des relations avec tout le voisinage. Débrouillard, volontaire, il aide volontiers son papa dans les tâches du quotidien et s'intéresse à tout ce qui touche de près ou de loin aux travaux manuels. On l'a vu faire le pain avec les boulangers pour la ronde des fours, participer à la peinture des bacs à fleurs du village ou suivre la tournée du chasse neige ... Depuis tout gamin, il est fasciné par les engins, les machines, et les tracteurs qu'il voit passer tous les jours à Gluiras. Ce sera son métier : Gabin veut devenir conducteur d'engin et n'en démord pas. À 13 ans, il sait ce qu'il veut. L'an prochain, une dernière année au collège de l'Eyrieux et hop, c'est l'envol vers Montélimar et « Les Catalins » le

lycée qui prépare aux permis nécessaires pour réaliser son rêve. À l'horizon, l'internat et une vie urbaine, n'effraient pas Gabin. Bien que la nature soit au premier plan dans sa vie, il reconnaît qu'au village, c'est un peu calme, qu'il n'y a pas beaucoup d'activités qui permettent de se rencontrer entre jeunes. Malgré ses cours de rugby, ses initiations à la conduite de mini-pelle ou d'observation de la chasse, il lui manque quelque chose.

Avant de partir, il va d'abord assister à la naissance du projet qu'il mène avec ses camarades du conseil municipal des jeunes. Une idée qui fait le lien entre sa passion, le vélo, et son besoin d'échanges avec les autres : la construction d'un terrain de bosses (un pump track en langage jeune ...) à l'Hermet. Accompagnés par le maire et ses adjoints, Gabin et ses trois amis suivent attentivement l'avancée du projet. D'après lui, les plans ont été validés et les travaux ne devraient pas tarder à démarrer... pour une mise en service cet été ! Pragmatique, il est conscient qu'on sait quand les chantiers commencent mais on ignore quand ils se terminent. Ça ne le perturbe pas, il est confiant. Dans la foulée, il aimerait que son village puisse être relié aux autres, pourquoi pas par un service de navettes entre le skate park de Saint Sauveur de Montagut et le terrain de bosses d'ici par exemple. Ça permettrait de rencontrer d'autres jeunes, d'échanger et de s'amuser ensemble, d'autant plus que le projet a été conçu pour accueillir tous les cyclistes, sans limite d'âge. Même la génération smartphone privilégie les rapports humains !

Dans ce contexte un peu particulier, Gabin

regrette qu'il faille se faire vacciner pour aller boire une limonade au bistrot et déplore de ne pas pouvoir sortir davantage. Puis, il relativise en confiant que tant que sa famille n'est pas touchée, il n'est pas inquiet et semble convaincu que ça passera, comme la grippe. Partie prenante de la vie locale, il est un acteur déterminé et plein d'espoir pour son territoire. Prférant être au grand air que rivé sur un écran, ou alors seulement par jour de pluie, c'est un être prometteur et entreprenant qui en sait déjà long sur les réalités de la vie.

Estelle QUILLET



REMERCIEMENTS

«A notre village, merci !
Le 27 mai dernier, une personne nous a fait beaucoup de mal. Le cambriolage de notre boutique-atelier ne nous avait rien laissé. Nous étions alors plongés dans un désarroi et une angoisse des plus profonds, mais c'était sans compter sur la générosité et le cœur de nos voisins et de la communauté des gluirasous et des élus. Nous sommes émus et reconnaissants à tous ceux et celles qui ont communiqué à notre douleur et colère et nous ont apportés leur soutien. Nous sommes fiers d'appartenir à ce village et heureux de nous y être installés.
Quand Elio et Tristan auront l'âge, nous pourrions leur raconter qu'une personne nous a fait beaucoup de mal mais que des centaines d'autres, voisins, amis, collègues et anonymes ont été là pour nous, généreux et solidaires. Alors merci à toutes et tous du fond du cœur.
Aurore Klein et Nicolas Bernard, Artisans bijoutiers - Dawn Joaillerie»

LE PCAET, QUÉS AQUÓ ?

C'est le Plan Climat Air Energie Territorial, document obligatoire pour les communautés d'agglomération pour définir leur politique énergétique à moyen terme. Dès 2018, la CAPCA a engagé la construction de ce Plan climat énergie à l'échelle de ses 42 communes et le conseil communautaire l'a approuvé le 15 septembre dernier. Il s'appuie sur un diagnostic préalable de la consommation globale d'énergie et des capacités de production d'énergie du territoire Centre-Ardèche. Ce diagnostic a permis de définir les enjeux énergétiques puis de décliner les actions concrètes à réaliser pendant les 6 ans du PCAET. Une évaluation à mi-parcours pourra adapter ces actions. On peut retenir quelques chiffres du diagnostic initial, illustrés par quelques graphiques.

Consommation : chaque année, 941 GWh d'énergie sont consommés sur le territoire, tous types d'énergie confondus mais majoritairement par le secteur résidentiel et par les transports, sous forme de produits pétroliers (44%) et d'électricité (28%) et principalement pour le chauffage et les transports. Cette consommation globale représente environ 21 MWh/habitant, ce qui est moins que la moyenne nationale (29 MWh/habitant).

Sobriété énergétique : L'énergie qui ne coûte rien c'est celle que l'on ne consomme pas. Cette évidence amène naturellement à regarder dans quels secteurs la consommation d'énergie peut être limitée. Le diagnostic du PCAET a repéré les 2 secteurs principaux où la sobriété énergétique peut être améliorée sur le territoire Centre Ardèche : la mobilité et les transports d'une part, et le logement d'autre part.

Production : notre territoire produit de l'énergie et surtout de l'énergie renouvelable (EnR). En effet 91,7 % des consommations du territoire sont couvertes par des EnR soit

864 GWh chaque année. Mais il faut nuancer : l'hydroélectricité représente 83% de cette production dont la moitié provient des barrages sur le Rhône. Sans cette super source d'énergie tournée vers la consommation nationale, le territoire possède néanmoins un énorme potentiel de développement des énergies renouvelables que le diagnostic du PCAET a mis en évidence. L'étude du potentiel de production maximale d'EnR réalisée conclut à une couverture potentielle de 123% des besoins d'énergie du territoire. Les sources d'énergie qui offrent le plus de potentiel sont principalement le solaire photovoltaïque, le bois énergie et le solaire thermique ; à noter que l'éolien présente un faible potentiel de production d'énergie.

Fort de ce diagnostic et d'une large concertation avec les acteurs locaux, la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial Privas Centre Ardèche se veut répondre aux enjeux du territoire autour de 4 grandes orientations stratégiques :

- utiliser nos ressources renouvelables pour produire notre énergie
- se déplacer autrement sur notre territoire
- se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes
- vivre, cultiver et entreprendre durablement

À partir de ces orientations, le PCAET Centre Ardèche décline 26 actions opérationnelles pour mettre en œuvre localement la transition énergétique. Ces actions vont de l'isolation des logements dans le parc privé ou public au renouvellement des chaudières peu performantes, traitent de la lutte contre la précarité énergétique ou l'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises et des industries, encouragent le solaire photovoltaïque et le développement de la filière bois énergie, développent les mobilités « douces » et solidaires, soutiennent les projets de transformation locale des produits agricoles (circuits courts) ou préservent les terres agricoles,

ou encore encouragent la valorisation et la réduction des déchets. Un vaste programme donc pour lequel les financeurs sont d'ores et déjà mobilisés et auquel les différents acteurs public ou privés pourront faire appel dans les prochains mois. La commune de Gluiras ne manquera pas d'inscrire ces projets dans ce PCAET.

Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux : l'énergie du territoire

L'association « Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux » a vu le jour en 2013, avec comme objectif la mise en place d'un projet citoyen de production locale d'énergies renouvelables. Depuis, l'association s'est transformée en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et a déjà réalisé plus de 30 installations photovoltaïques (à Saint Michel de Chabrilanoux, Saint Étienne de Serre, Saint Sauveur de Montagut, Vernoux, Les Ollières sur Eyrieux et Saint Fortunat sur Eyrieux). Les projets sont financés par l'investissement des acteurs du territoire (habitants, entreprises, associations et collectivités locales). Ils étaient 75 investisseurs en 2020 dont la CAPCA et plusieurs communes de Centre Ardèche.

La SCIC recherche de nouvelles toitures et de nouveaux sociétaires. Toute personne intéressée peut acheter des parts sociales de la SCIC en contrepartie d'un droit de vote et d'un partage des bénéfices issus de la revente d'énergie. La commune de Gluiras a fait appel aux centrales villageoises du val d'Eyrieux pour installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et sollicitera à nouveau la SCIC pour son projet de rénovation du bâtiment de l'usine au village.

Renseignements par courriel à : valdeyrieux@centralesvillageoises.fr ou sur internet : www.centralesvillageoises.fr

Rénovation thermique 2021 à Gluiras

La commune de Gluiras dispose d'un parc immobilier important. Outre les bâtiments administratifs (mairie, agence postale) et techniques (l'estanco et les sanitaires à l'Hermet), elle possède 27 logements locatifs et le bâtiment du relais de Sully. A l'heure des économies d'énergie, la municipalité a engagé à son rythme et selon ses capacités financières un programme pluriannuel de rénovation thermique de son patrimoine immobilier. Après la salle des associations et les portes

des logements de l'usine en 2017, la chaufferie collective en 2018 qui alimente 6 bâtiments du village, la mairie et l'ancienne cure en 2020, c'est au tour de la bibliothèque municipale, du logement de l'école de la Fargatte et d'un logement de la maison rose. Sur ces 3 locaux les menuiseries vétustes sont remplacées par des huisseries répondant

aux normes d'isolation actuelles. Au passage, la chaudière d'été du relais de Sully qui avait rendu l'âme, a été remplacée par une chaudière plus performante. Des investissements importants pour le confort des usagers, bienvenus pour le porte-monnaie des locataires et essentiel pour l'avenir de la planète. Que demander de mieux ?

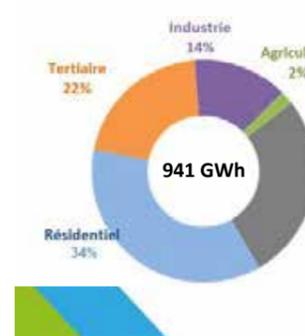
Consommations énergétiques du territoire en 2017

941 GWh/an
Consommation annuelle en énergie finale

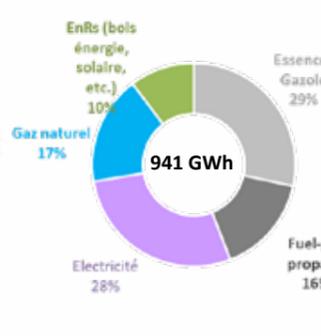
21 MWh/hab/an
Consommation annuelle en énergie finale par habitant (moyenne France : 29 MWh/hab/an)

84 M€/an
Facture énergétique qui sort du territoire (achat du fuel, gaz, élec.)

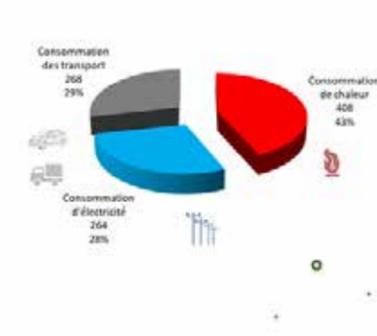
Consommation par secteur en 2017



Consommation par énergie en 2017



Consommation par usage en 2017 en GWh/an

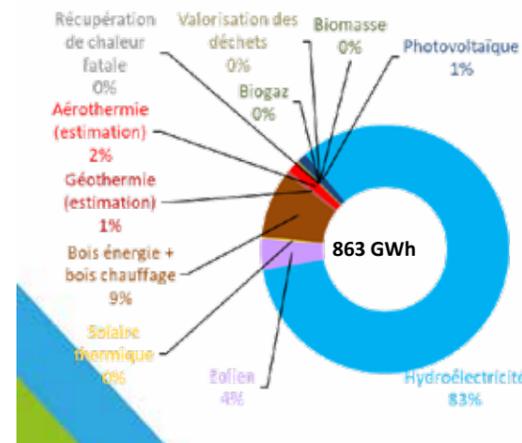


Production énergétique du territoire en 2017

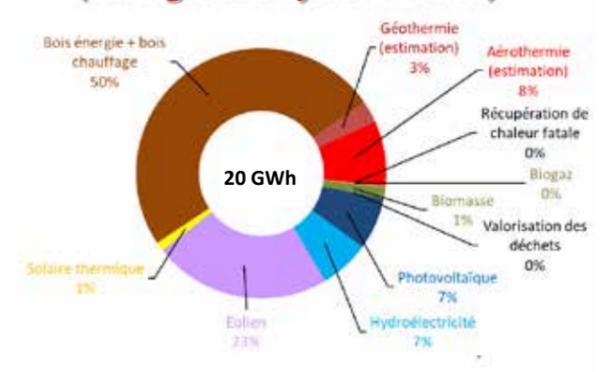
863 GWh/an
Production annuelle d'EnRs

91,7 %
ou **12,5 %**
Part des énergies renouvelables sur la consommation totale du territoire (y compris le transport) (hors grande hydro, parc éolien, centrale PV au sol)

17 M€/an
Flux financiers qui restent sur le territoire (achat du bois, valorisation des EnRs, vente de l'élec. hors hydro >10MW)



(hors grande hydro >10MW)



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

suite et fin

Cet article est un complément à ce qui apparaissait déjà dans le dossier de Gluiras Infos N° 21 de mai 2021. Comme indiqué dans cet article, les points de collecte pour notre commune vont être limités afin de réduire les coûts du service tout en espérant améliorer le tri.

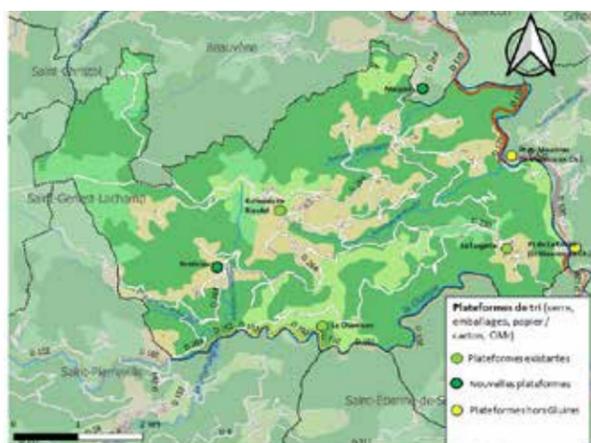
3 plateformes avec colonnes de tri (vert pour le verre, bleu pour les papiers et cartons, jaune pour les emballages divers et gris pour les ordures ménagères résiduelles (OMr) sont conservées. Elles sont toujours situées à l'entrée ouest du village, à La Fargatte et au Chambon dans la vallée de la Glueyre. Pour mémoire, le bas de la commune côté Eyrieux dispose de la plateforme de tri mutualisé située au Pont de la Roche de l'autre côté du pont sur la commune de St Maurice en Chalencou.

2 nouvelles plateformes de tri (verre, papiers/cartons, emballages divers et OMr) seront accessibles pour les gluirassous. Une première, mutualisée avec la commune de Beauvène sera située à Margier. Elle desservira le versant EST de la commune – versant Eyrieux. Une autre sera installée à Antériou pour desservir le côté OUEST de notre commune – versant Glueyre.

En conclusion et contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y aura plus de containers pour les OMr seulement. En effet les deux sites initialement prévus à l'embranchement de Fougères d'une part et à La Bruge d'autre part ne permettent pas la manœuvre du camion qui doit pouvoir soulever la colonne afin de la vider dans la benne.

Enfin, vous avez tous été destinataires de la plaquette éditée par la CAPCA concernant les nouvelles consignes de tri. Vous aurez compris que c'est au prix d'un tri rigoureux que le volume des OMr sera fortement réduit et par voie de conséquence que le coût actuel du service sera maîtrisé actuel. Un gros effort de compostage et de tri est donc attendu de tous pour que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) soit maintenue à son taux actuel. Enfin, il faut rappeler fortement que les encombrants ne pourront plus être déposés avec les ordures ménagères résiduelles ; les nouveaux containers ne le permettront pas ! Ces objets volumineux doivent être emportés et déposés à la déchetterie de St Sauveur de Montagut. **Tout dépôt sauvage au pied des containers peut entraîner une amende de police.**

Le dépliant ci-joint vous rappelle toutes les consignes de tri.



EXPÉRIMENTATION POUR FACILITER L'AUTOSTOP DANS LA VALLÉE DE L'EYRIEUX



La CAPCA, associée avec plusieurs partenaires, expérimente une « voie d'autostop » dans la Vallée de l'Eyrieux de Saint Agrève à Saint Péray. L'objectif prioritaire est de faciliter la pratique de l'autostop pour les jeunes (16-30 ans), mais le projet est ouvert à toute personne souhaitant pratiquer l'autostop en toute sécurité, qu'il soit autostoppeur ou conducteur.

Pour cela, des points d'arrêts autostop ont été matérialisés par des panneaux « point autostop ». En parallèle, un kit pour mieux identifier les autostoppeurs a été fabriqué et mis à disposition dans les mairies. Ce kit comprend un sac par l'Atelière, recyclerie textile solidaire de Paysac, un brassard phosphorescent, une ardoise avec un marqueur pour noter votre destination, un guide de bonnes pratiques et une charte permettant de rappeler les bons usages de l'autostop. Les personnes intéressées peuvent retirer ce sac en mairie.

L'expérimentation se fait dans le cadre du programme PEnD'Aura +, financé par le Ministère de la Transition Énergétique au travers des Certificats d'Économies d'Énergie.

Plus d'information, sur <https://autostop.ardeche.fr/la-vallee-de-leyrieux>

NOUVELLE ORGANISATION DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE SUR LE MOYEN EYRIEUX

Depuis le 1er janvier 2020, la CAPCA est compétente pour ce qui est de l'alimentation en eau potable (AEP). À l'échelle des 42 communes de la Communauté d'agglomération, l'organisation actuelle était complexe. La CAPCA exerce elle-même la compétence sur 25 communes (régie) et elle adhère à 3 syndicats mixtes par représentation – substitution de 17 communes. Cette organisation issue des orientations communales antérieures n'était pas satisfaisante, aussi le conseil communautaire s'est fixé pour orientation de s'appuyer sur les syndicats spécialisés existants en privilégiant des logiques de réseaux, de ressources et d'interconnexions structurantes, des maîtrises d'ouvrage homogènes par zone hydrographiques et des modes de gestion uniformes.

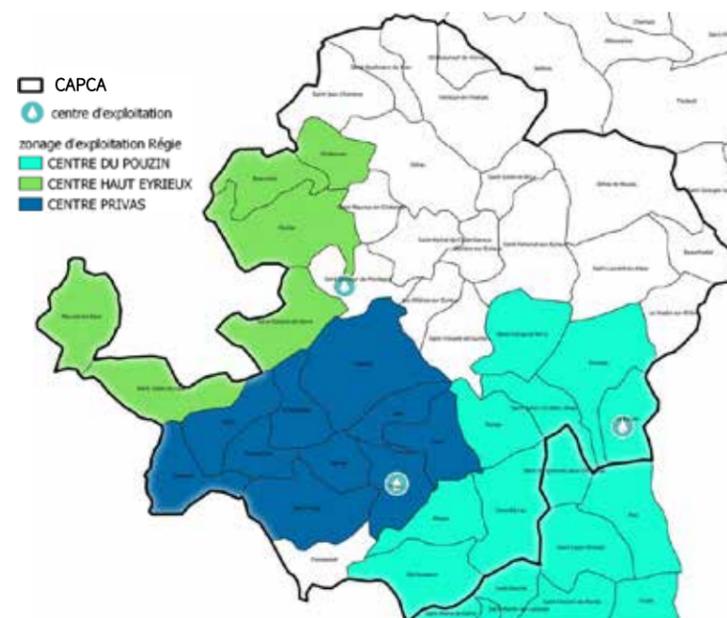
Ainsi, le nouveau conseil communautaire a d'une part délégué sa compétence « Production » d'eau potable au SIVURE pour le bas de la vallée de l'Eyrieux ; d'autre part, transféré la totalité de sa compétence « Eau potable » aux 3 syndicats mixtes structurants son territoire.

Pour le moyen Eyrieux, et donc pour Gluiras, cela signifie que le service public de l'eau est

désormais géré par l'ex Syndicat Ouvèze -Payre (SMOP) qui devient le SYDEO, en s'élargissant au 1er janvier 2022 à 17 communes de la CAPCA, dont Gluiras.

Ce transfert de la CAPCA vers le SMOP-SYDEO se fait en veillant à ne pas déstabiliser l'organisation actuelle du syndicat, à assurer auprès des usagers un service de qualité, performant et réactif sur tout le territoire et à conserver un programme d'investissement adapté. Pour cela les 3 centres d'exploitation dont celui de St Sauveur, sont maintenus pour permettre des interventions rapides si besoin. Sur le plan financier, l'accent a été mis sur le maintien de la tarification actuellement en vigueur en attendant le schéma directeur (fin 2022) ; viendra ensuite l'ajustement des tarifs aux besoins de financement et la politique tarifaire à définir entre élus (tranches ? secteurs ? abattements ? dégrèvements ? ...). Concernant la gouvernance, c'est la CAPCA qui représente les communes au sein du SYDEO à raison de 2 délégués par commune (et 2 suppléants) ; il est entendu que les délégués désignés par la CAPCA seront ceux proposés par les communes. L'extension du périmètre du syndicat ne remet pas en cause les instances élues après les élections municipales de 2020 (président et vice-présidents restent en place) mais l'arrivée des nouvelles communes permet d'élargir le bureau du SYDEO ex SMOP.

Organisation de la gestion de l'eau au SYDEO



LE PRÉSIDENT DE LA CAPCA À LA DÉCOUVERTE DE GLUIRAS



Mardi 26 octobre, la municipalité recevait Mr François Arzac, président de la CAPCA, accompagné de Mr Alain Sallier, maire de Chalencou, vice-président chargé de l'ingénierie de projets, de Mr Gilles Lèbre, conseiller délégué en charge de la voirie, et de Mme Cécile Péjot, responsable du service mutualisation à la CAPCA.

Arrivée vers midi, cette délégation de la CAPCA a été reçue en mairie pour une rapide présentation de la commune permettant de mesurer ses contraintes, ses atouts, et son patrimoine bâti et naturel. La projection du petit film de la commune a fini de convaincre les visiteurs de la spécificité de notre commune entre plateau et vallée, territoire de pente et d'authenticité.

À l'issue de cette présentation, l'ordinateur offert par la CAPCA à tous les élèves de CM2 a été remis à Chandler Ruffier des Aïmes, qui a promis d'en faire bon usage.

Le repas pris au Relais de Sully a permis d'aborder le projet de la rénovation thermique de l'ancienne usine, transformée depuis plusieurs années en logements, salle des fêtes, cantine scolaire et salle associative. Ce projet va nécessiter un financement important et le soutien de la CAPCA pour qu'il soit inscrit au Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE). C'est ce que le président de la CAPCA s'est engagé à faire.

Ce moment plus détendu a été l'occasion de dire l'inquiétude de la commune sur plusieurs dossiers intercommunaux : la collecte des ordures ménagères, l'organisation de la gestion du service de l'eau sur le moyen Eyrieux, le transfert de la gestion des eaux pluviales, la suppression de la navette vers les accueils de loisirs, ...

La visite du bâtiment de l'ancienne usine a clos cette rencontre durant laquelle les échanges ont pu se faire en toute franchise.

TP VALETTE
 Le pont, 15 route de Tauzuc • St-Sauveur-de-Montagut • valette.tp@gmail.com
 06 50 53 38 71 / 06 64 59 54 64
 www.tp-transport-valette.com

LA VIE ASSOCIATIVE A REPRIS DES COULEURS AU FIL DE L'ÉTÉ

L'agenda des festivités, présenté dans le dernier bulletin communal (n°21 - mai 2021), a fort heureusement pu se confirmer tout au long de l'été et c'est avec beaucoup d'entrain que nous avons pu nous retrouver autour des habituelles manifestations estivales. **Aucun nouveau cluster n'est venu ternir ces retrouvailles et nous avons bien fait d'en profiter. En effet la menace de la 5ème vague qui amène à durcir les contraintes sanitaires, surtout en intérieur, limite inévitablement les envies de sortie pour nombre d'entre nous. Malgré un été presque « normal » on sent bien que les diverses associations ont du mal à retrouver leur rythme d'avant COVID et il apparait qu'il faudra beaucoup d'énergie et d'inventivité pour sortir de ce repli sur soi volontaire ou imposé par la pandémie.**

UNE CHASSE AU TRÉSOR RÉUSSIE

L'initiative de la première manifestation 2021 revient à la jeune association « Brasse Bouillon ». Dimanche 23 mai, à partir de 15 heures, les organisateurs proposaient, sous forme d'une chasse au trésor, une promenade champêtre à travers la commune. Selon eux, il s'agissait de « convoquer son âme d'enfant » en observant la nature et ses curiosités.

Les 80 participants répartis en 13 équipes (toujours les consignes sanitaires !) se sont égayés au fil de nos chemins, sur un itinéraire balisé en huit étapes, pour finalement découvrir le trésor. A l'arrivée, après une balade sous un soleil magnifique, une vérification des indices et clés trouvés

sur le parcours, donnait accès à la fontaine qui cachait le fameux trésor : une Serpentine ou pierre à venin. Cette pierre, objet d'une légende locale racontée par un des organisateurs, avait la vertu de protéger les bergers et leurs troupeaux contre les serpents. Chacun a pu ainsi repartir avec ce mystérieux caillou coloré de vert et de noir. Bien entendu, ce bel après-midi ne pouvait se terminer qu'autour de la traditionnelle soupe offerte par les biens nommés « Brasse Bouillon », et autour de la buvette ou de la petite restauration.



THÉÂTRE AMATEUR À GLUIRAS

Une nouvelle association a vu le jour sur la commune : La Compagnie du Cheval Noir propose dès le début de l'année prochaine des ateliers de théâtre amateur pour les débutants, les confirmés au-dessus de 13 ans. Sous l'œil éclairé de Julien Gaunet, comédien et metteur en scène formé à Aix en Provence et à Paris, le programme prévoit improvisations, jeux de scènes, expérimentation, ... Julien s'est installé à Gluiras avec Emilie sa compagne et Aliocha leur fils, depuis bientôt 2 ans. Il a travaillé comme comédien avec une compagnie marseillaise et participe à la mise en scène de pièces du répertoire européen contemporain. Les intéressés sont conviés à une première rencontre le mardi 14 décembre 18h30 salle communale de la Fargatte (ancienne école).

LA FÊTE NATIONALE DÉCALÉE AU SAMEDI 17 JUILLET

Nos voisins de St Sauveur de Montagut et Les Ollières ayant fixé leur fête les 13 et 14 juillet, c'est tout naturellement que le conseil municipal avait retenu le samedi 17 juillet pour sa soirée de bal populaire et feu d'artifice. Il revenait aux membres du CCAS (Commission Communale d'Action Sociale) d'en assurer l'organisation. C'est un public conséquent qui a été accueilli en extérieur de la salle des fêtes. Aux gluiras-sous toujours nombreux se mêlaient les touristes de passage dans nos gîtes et nos voisins



des communes alentour.

Que ce soit autour de la buvette pour partager un verre, autour du four à pain pour les pizzas, ou du barbecue pour les grillades, tous les convives ont pu trouver leur bonheur.

L'orchestre « musicalement vôtre » a assuré l'animation musicale avec une première partie de chansons de variétés, avant le feu d'artifice et une deuxième partie plus animée pour les danseurs.

Comme chaque année, Gilles Ferrand, avait la charge du feu d'artifice tiré en musique. Encore une fois, le spectacle a été plébiscité par l'assistance.

LE BAL DU BOUILLON, UNE SOIRÉE DES « BRASSE BOUILLON »

Avec le soutien de la CAPCA et de la mairie de Gluiras, le Brasse Bouillon organisait le 31 juillet, son Bouillon musical sur la place du village. Au programme ce soir-là, bombine préparée amoureusement par les membres de l'association et bal folk animé par Folbémol. La météo fut malheureusement très capricieuse, le chapiteau communal installé sur la place de la liberté s'est montré bien insuffisant pour accueillir organisateurs, musiciens et public. Malgré tout la grosse pluie n'a pas réussi à décourager une soixantaine de participants venus danser et faire la fête.

SOIRÉE FAMILIALE AUTOUR DU SPECTACLE « FRENCH COIN-COIN »

En ce très bel après-midi du 24 juillet, une trentaine de passionnés avaient d'abord répondu à l'appel du CCAS autour de la petite boule. Ainsi jusqu'à 19h les doublettes de pétanqueurs se sont affrontées sur les terrains tracés devant la salle des fêtes.

Restauration et buvette ont permis à chacun de se sustenter avant le spectacle du jour choisi par l'équipe d'animation.

Très librement inspiré du vilain petit canard, « French Coin Coin » était présenté par la troupe valentinoise de la Panthère Noire. Ce spectacle de marionnettes fantaisistes s'amuse des différences et envoie des messages... Celui qui nous inspire des préjugés est parfois celui qui nous épatte, ainsi on se reconnaît parfois plus dans la figure du vilain petit canard que dans celle du héros volant.

La représentation s'est prolongée par un moment d'échanges et de discussions avec les deux acteurs animateurs autour du regard sur l'autre et sur le monde. De toute évidence un spectacle moins simpliste qu'il n'y paraît.

Pour bien terminer cette belle soirée, les crêpes garnies de confitures maisons ont connu le succès habituel. Grand merci à Estelle, notre bretonne locale pour sa dextérité avec la crêpière et bravo aux organisateurs du CCAS.

UNE RANDONNÉE SUR LE THÈME DE LA BIODIVERSITÉ AVEC LES LÉGREMIS

Notre dynamique association de randonneurs et de découverte du patrimoine, invitait ses adhérents et mais aussi tous les autres, à découvrir quelques aspects de la biodiversité à travers les oiseaux et les insectes. Ce mercredi 28 juillet, une vingtaine de marcheurs, équipés de jumelles, ont suivi l'ornithologue belge Serge Sorbi, habitant saisonnier à Gluiras et ont écouté ses explications sur la faune locale. Du village à la Basse Maza en passant par le rocher de St Jean, l'intervenant a révélé aux marcheurs attentifs les trésors volants qu'abrite notre ciel ardéchois. Hirondelles nichant au village, faucon crécelle en vol stationnaire, pie grièche sur son poteau, Jean-le-Blanc planant à l'affût des serpents, buses et bondrée apivore, alimentaient le spectacle aérien. Ces espèces communes,

mises en lumière par les connaissances avisées du guide et de sa lunette astronomique, ont permis aux participants de prendre conscience de la variété d'oiseaux qui nous entoure, de les apercevoir dans leur milieu naturel, d'identifier leurs chants et leurs comportements.

Ala Basse Maza, Jean Jacques Canova, apiculteur bien connu sur la commune, attendait le groupe près d'un rucher pour leur parler du rôle essentiel de l'abeille et de bien d'autres insectes dans la pollinisation des plantes à fleurs. Un échange intéressant sur la multiplicité des échanges entre animaux (insectes) et végétaux. Après la pause déjeuner, c'est à la salle des fêtes du village que les participants ont admiré les superbes photos de la flore et de la faune locale, faites par Géraldine Courthial et Serge Sorbi. Cette journée pédagogique, s'est terminée par la projection d'un documentaire présenté par Vincent Canova sur le péril qui menace l'abeille noire, espèce endémique et emblématique de nos campagnes et des discussions passionnantes !

LA NUIT DES ÉTOILES, UNE TRADITION DÉSORMAIS !



Le 14 août dernier les LEGREMIS organisaient la nuit des étoiles. La soirée a débuté par une conférence à la salle des fêtes animée par un puissant programme Space Engine. C'est ainsi que nous avons décollé de Gluiras pour un voyage interstellaire aux confins de l'univers et nous avons atterri chez Corinne et Raphaël Mook à la Grangette (St Genest-Lachamp) pour l'apéro dans un panorama somptueux. Une soixantaine de personnes ont partagé sur place un pique-nique tandis que la nuit tombait. Le ciel sans nuages a permis d'observer de nombreuses constellations et quelques étoiles filantes avec les commentaires éclairés de Thomas Munch. Une bien belle édition !

« LES CAHIERS D'HÉLÈNE » RÉSONNENT DANS LA MONTAGNE



Jeudi 12 août, une partie de l'équipe du CCAS était en place dès le début d'après-midi pour son troisième concours de pétanque de l'été, lequel a réuni une quinzaine de doublettes. Puis, vers 19h le buffet et la buvette accueillait les premiers clients. Finalement, à l'approche du concert prévu à 20h30, près de quatre-vingt-dix personnes se pressaient dans la salle des fêtes pour ce concert original proposé par Hélène Deschamps sous l'appellation « Les Cahiers d'Hélène ».

Les cahiers en question, cahiers regroupant plus de 70 textes de chansons françaises plus ou moins « cultes » et couvrant une large période, était mis à disposition du public qui devait choisir son texte préféré. La chanteuse attrapait au vol une des propositions, lançait alors les premières notes que le public pouvait reprendre. Si les débuts furent un peu timides, très vite l'assistance s'est prise au jeu et au plaisir de chanter ensemble des airs que chacun connaît mais dont on a oublié les paroles ; peu importe, les cahiers nous ont bien aidé et on connaissait au moins le refrain. Un vrai bon moment que même les plus jeunes ont partagé avec enthousiasme.

LE THÉÂTRE DE PRIVAS HORS LES MURS : « DE MIMOUN À ZATPEK » UN SPECTACLE DE QUALITÉ

Quand la culture vient à nous avec les spectacles proposés aux communes par le théâtre intercommunal de Privas, géré par la CAPCA et soutenu par la région AuRA on ne peut que s'en réjouir, surtout lorsque on voit la qualité de ce qui nous est présenté.

Auteur et metteur en scène : Vincent FARRASSE Interprète : Ali ESMILI.
L'histoire se résume ainsi : Milieu des années 70. Karim, ouvrier mécanicien, occupe son usine. C'est la nuit. Il repense à sa première action militante. C'était l'année 47. L'année de ses quinze ans. L'année où, arrivé en France, il trouvait un travail dans les usines Renault, à Boulogne-Billancourt, et dormait dans les baraquements de Saint-Denis. L'année de la grande grève. L'année où Mimoun devint champion de France des 5 et 10 000 mètres. L'année où Jules Moch, ministre SFIO, fit tirer sur les mineurs. L'année où Zatopek gagna sa première course internationale aux jeux interalliés de Berlin, avalant 5 000 mètres en 14 minutes 31.

Les souvenirs se mélangent, et les époques, de l'année 47 au milieu des années 70, entre les stades et les usines, entre les courses et les luttes, entre la reconstruction de l'après-guerre et l'essoufflement du modèle communiste. Entre Mimoun et Zatopek. L'histoire d'un ouvrier. L'histoire d'un sport, et de deux athlètes d'exception. L'histoire d'une société qui change.

Si la teneur du propos a pu sembler parfois aride, la qualité impressionnante de l'interprétation nous tient en haleine. Un vrai grand moment de théâtre qui nous conduit à saluer une fois encore l'initiative du théâtre de Privas à travers cette programmation de spectacles en tournée dans les communes. On en redemande !

LES CASTAGNADES : UN RETOUR RÉUSSI

Après l'annulation de l'édition 2020, cette fête de la châtaigne, fruit emblématique s'il en est, était très attendue et fut un vrai succès au regard des quelques trois cent visiteurs qui se sont pressés au fil de la journée.

En association avec St Pierreville comme chaque année, notre village avait la charge de l'animation du samedi 16 octobre et St Pierreville celle du 17 (dates fixées par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche).

C'est toujours avec la même ardeur et toute son expérience que l'association AJAFE solidement organisée autour de la famille Viallet, a géré l'événement. Une vingtaine de stands de produits locaux (miel, confitures, fromages, vin, et bien sûr châtaignes...) attendaient le chalant. Du grillage du café, à la fabrication du beurre ou celle du pain cuit au four à bois jusqu'au tresage des paniers, les métiers anciens étaient également à l'honneur. Une part était aussi laissée au spectacle avec la démonstration du

groupe de country qui s'inscrivait parfaitement dans ce bel après-midi d'automne et le groupe de chants polyphoniques « Boulegadis » qui a fait magnifiquement résonner les murs du temple.

Enfin malgré la contrainte des règles sanitaires, ce sont près de deux cents repas (le désormais célèbre pot au feu cuit au chaudron) qui ont été servis à partir de 19h. Les hébergements de la commune affichaient complet et ont su tirer parti de l'événement pour accueillir les visiteurs et n'en doutons pas les inciter à revenir dans notre belle commune. Une édition en tout point réussie pour laquelle on ne peut que féliciter l'équipe de bénévoles.

SOIRÉE CHOUCRUTE SUCCÈS MITIGÉ

Certainement victime du passe-sanitaire imposé, la soirée n'a attiré qu'une soixantaine de convives. Quoiqu'il en soit, ceux qui, satisfaisant aux exigences sanitaires, ont répondu à l'invitation du CCAS, ont pu déguster la généreuse et succulente choucroute préparée par l'ami Krikor (Echoppe du Bon berger). Le désormais presque Gluirassou, Roland Mouguin et son accordéon, a apporté une note musicale toujours appréciée. La tombola qui mettait en jeu un panier largement garni (le panier était offert par Roger Chaussinand) a rencontré le succès habituel.

Les amateurs de rugby n'étaient pas oubliés puisqu'un téléviseur installé dans la salle des associations leur a permis de suivre l'exploit de l'équipe de France vainqueur des terribles All-Blacks.

La recette de la soirée viendra financer une partie de l'arbre de Noël des enfants de la commune prévu le samedi 18 décembre. Un grand merci à tous pour votre participation.

LOTO DU SOU DES ÉCOLES

Après une année sans activité, le Gluiras sou des écoles a repris son loto. C'était samedi 4 décembre dernier. Une soixantaine de personnes étaient présentes à la salle des fêtes malgré le passe sanitaire rendu obligatoire par la situation des contaminations en Ardèche. Beaucoup d'enfants accompagnés de leurs parents bien sûr, mais surtout beaucoup de cartons à jouer. Le bénéfice de la soirée est destiné à financer, aux côtés de la mairie le transport des élèves à la piscine de Vernoux pour apprendre à nager. Le gros lot est revenu à Maxime qui pourra

désormais se détendre dans un spa après son travail à la commune. Une belle soirée dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

LE TÉLÉTHON AVEC LES PON, PON ... AVEC LES POMPIERS



Le matin du 4 décembre les sirènes des pompiers qu'on entendaient depuis Moulancher ont dû en inquiéter plus d'un. Pas de panique, il n'y avait ni le feu, ni d'accident ! Juste un défi téléthon organisé par la brigade de pompiers du val d'Eyrieux : relier à vélo le Cheylard à Vernoux en passant par Gluiras, St Pierreville, St Sauveur de Montagut, St Michel de Chabrilanoux et Chalencon et collecter des dons à chaque étape. C'est donc un peu avant 10h que la caravane des véhicules rouges s'est arrêtée sur la place du village où les attendait café et brioche. Après quelques tours de roues symboliques sur des vélos fixes, le maire leur a remis une enveloppe contenant les dons collectés.

LE ROCHER DE ST JEAN, PEUT-ÊTRE UN GÉOSITE DU PNR MONTS D'ARDÈCHE

La commune de Gluiras dispose sur son territoire d'un site remarquable : le rocher de St Jean, qui surplombe la vallée de la Glueyre à 730 m d'altitude.

Ce site est remarquable à plusieurs titres. D'abord sur le plan géologique : il s'agit d'une coulée basaltique avec quelques orgues apparents bien qu'en partie embroussaillés. Ensuite sur le plan historique puisqu'il recèle quelques traces d'un ancien château – dit fort St Jean dans certains ouvrages. De cette construction moyenâgeuse subsistent les arases des murs. Il a surtout été un lieu important dans l'histoire mouvementée des protestants des Boutières et le lieu qui a précipité la répression sanglante du Serre de la Palle.

Sur le plan environnemental, le site est entièrement compris dans le périmètre Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et affluents » ainsi que dans l'Espace Naturel Sensible des Boutières. Il recèle une plante protégée caractéristique des sols situés à la limite du basalte et du granit : la *minuartia viscosa*.

Pour finir il offre un panorama exceptionnel sur les Monts d'Ardèche, les Alpes et le Vercors.

Le promontoire formé par le site est bordé par un chemin communal rural fréquenté spontanément par les randonneurs et les vététistes. Si les rochers eux même et leurs abords sont en propriété privée, les propriétaires riverains ne sont pas opposés à une valorisation et une sécurisation du site. Une première visite du vice-président du PNR des monts d'Ardèche en charge des géosites a eu lieu le 28 juin dernier et le conseil municipal du 22 octobre dernier a délibéré favorablement pour s'engager dans la valorisation de ce site. Première étape pour une éventuelle inscription dans le géopark du PNR des Monts d'Ardèche, labellisé par l'UNESCO.

ÉPIDÉMIE CHEZ LES ÉCREVISSES DE LA GLUEYRE !

Alerte dans la Glueyre ! Sur l'ensemble du bassin versant de la Glueyre et de la Veyruègne, qui est un site Natura 2000 et un espace Naturel sensible (ENS), une mortalité anormale d'écrevisses à pattes blanches, espèce inscrite sur la liste rouge des espèces menacées de France est observée depuis début octobre. L'analyse des cadavres a révélé la cause de cette épidémie : c'est la peste des écrevisses ou Aphanomycose, nom savant de la maladie. Elle est due à un champignon, transporté par les écrevisses américaines, porteuses saines, échappées des élevages ou relâchées dans le milieu naturel. Elles ont tendance à envahir les rivières comme la Glueyre, remarquable pour ses populations d'écrevisses autochtones. L'épidémie se traduit par une mortalité de 100 % des populations locales d'écrevisses. Le PNR des Monts d'Ardèche a mis en place un comité de suivi de cette maladie avec les administrations et les associations concernées. Une communication sur l'épidémie et les bons gestes pour la contenir (éviter l'accès à la rivière, désinfection des bottes et vêtements de pêche, etc.) est en cours. Des actions plus concrètes comme la création de seuils anti-montaison sur la rivière pour empêcher la remontée des écrevisses porteuses de la maladie le long de la rivière sont envisagées.

Renseignements auprès de Guillaume Chevalier : gchevalier@parcs-monts-ardeche.fr

Informations pratiques ...

Mairie :

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h15 à 11h45
Tel : 04 75 66 74 30
Urgences : 06 81 97 97 97
Courriel : secretariat-gluiras@orange.fr
Site internet : www.mairie-gluiras.fr

Agence Postale Communale :

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h20 à 11h40

Bibliothèque :

Ouverture au public : mardi et jeudi de 15h à 17h
Les 2eme et 4eme mardis du mois réservé aux amateurs de scrabble.
Dépôt/retour des livres possibles à l'Agence Postale aux heures d'ouverture

Déchetterie St Sauveur de Montagut Encombrants

Située après Le Moulinon en direction de Valence, elle est ouverte au public : mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h du 01/10 au 30/05.
Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie (pas de véhicule, objet volumineux ou très lourds), la mairie propose exceptionnellement de prendre en charge le transfert des encombrants.

Directeur de publication : Ali-Patrick LOUAHALA
Comité de rédaction : municipalité de Gluiras
Crédits photos : G. COURTHIAL; Mairie; A-P LOUAHALA; P. FORGET; E. QUILLET
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : Municipalité de Gluiras



S.A.R.L.
HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic

06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton

Pos - 0790 GLUIRAS - 04 75 29 28 82
sarlhavondgenton@aol.com

Agenda

Sous réserve de confirmation de l'organisateur et des contraintes sanitaires en vigueur et dans le respect des gestes barrières

MANIFESTATIONS À VENIR :

- Noël des seniors et des enfants le 18 décembre,
- Randonnée aux farasses le 31 décembre 17h avec les Légrémiss,
- Assemblée générale Ensemble et Solidaires le 8 janvier
- Vœux du conseil municipal le 15 janvier 2022
- Assemblée générale des Légrémiss le 29 janvier 2022
- Assemblée générale Abeille Noire des Boutières le 30 janvier 2022
- Théâtre avec la compagnie Décalages le 26 mars 2022
- Soirée St Valentin le 12 février 2022
- Trail des châtaigniers le dimanche 3 avril 2022
- Election présidentielle le 10 avril 2022 et le 24 avril 2022

FERMETURE DE LA D264 ENTRE GLUIRAS ET BEAUVÈNE : pour reconstruire le réseau public d'électricité endommagé par les chutes de neige de novembre 2019, ENEDIS va enfouir la ligne moyenne tension entre La Théoule et le Bateau (D102 dans la vallée de l'Eyrieux). Ces travaux entraîneront la fermeture de la D264 entre la mi-janvier et le début du mois de mars 2022. Environ 6.5 km de câbles seront enterrés en remplacement de la ligne aérienne existante. Des déviations seront possibles en fonction de l'avancée des travaux soit par Extramianoux (Beauvène) ou La Fargatte – Les Rabastes, mais le plus prudent pour se rendre ou revenir du Cheylard sera de passer par St Sauveur ou selon la météo de rejoindre le col de la Faye à St Genest-Lachamp. Une information routière temporaire et mobile sera mise en place aux principaux carrefours.

MODIFICATION DES DÉMARCHES D'URBANISME : A compter du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable de travaux ou certificat d'urbanisme) pourront se faire en ligne. Il faudra au préalable avoir rassemblé toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier. La demande et le dépôt des pièces se fera sur le guichet unique des autorisations d'urbanisme (GNAU). Un accusé d'enregistrement électronique marquera le début du délai d'instruction du dossier, puis un accusé de réception électronique confirmera la date de réception de votre dossier en mairie, si toutefois celui-ci est complet et recevable. Le lien vers le GNAU sera installé sur le site de la mairie de Gluiras en début d'année. Il sera toujours possible de déposer vos demandes d'urbanisme en mairie, qui reste votre interlocuteur direct sur vos projets.

RUCHES : pensez à déclarer vos ruches en ligne : mesdemandes.agriculture.gouv.fr



Retour O Sources Plomberie, chauffage, climatisation



Jean-Daniel BOISSY
La Paille
07190 GLUIRAS
04 75 64 63 19
jdboissy@orange.fr
SIRET 848 342 721 00018



LES GOUDRONNEURS ARDECHOIS

SPÉCIALISTE DE LA VOIRIE COMMUNALE ET PRIVÉ
Anthony MOINS - Port. 06 67 17 28 15

www.goudronneurs-ardechois.fr / anthony.moins@gmail.com
Siège: 07360 St Michel de Chabrillanoux
Dépot: 07190 Beauvène